Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le 05/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1909_DL81_41023-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 9
Votants : 33

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

N° 81/2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Décision modificative n° 2 - Budget annexe du service de l'assainissement de la Ville de LAVAUR.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. LABORDE, RENAULT, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD, MM. POMARÈDE, DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, LEY, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mme ALBOUY POMPONNE, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. BONHOMME à M. VIDAL
Mme RÉMY à Mme GUIDEZ
M. VANTAUX à Mme BALAT
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme DOURTHE
M. DAVID à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme MOUGIN à M. NAVELLOU
Mme FAURE à Mme DEFAIS
Mme LE NY à Mme IMBERT

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

Le conseiller municipal, vice-président de la commission Environnement et Propreté, informe ses collègues qu'à la suite des intégrations de biens dont l'achèvement des travaux a été établi au 31.12.2022 et afin d'effectuer les écritures comptables d'amortissements, il est proposé la décision modificative n° 2 suivante :

.../...

Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le 05/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1909_DL81_41023-DE

.../...

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
042.6811	Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	+ 6 000€
023	Virement à la section d'investissement	- 6 000€
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
021	Virement de la section de fonctionnement	- 6 000€
040.28153	Amortissements des immobilisations corporelles – installation à caractère spécifique	+ 6 000€

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la décision modificative budgétaire n° 2, telle qu'elle est énoncée, ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON.

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT.